

**Journée**  
de l'**AFDIT**

**CONFERENCE DE L'AFDIT**

**LE DROIT COMME LEVIER DU  
MARCHÉ DES DONNÉES**

**JEUDI 5 OCTOBRE  
2023**

**9H – 18H**

**CONSEIL NATIONAL DES  
BARREAUX**

**180 BOULEVARD HAUSSMANN**

**75008, PARIS**

**ET EN DISTANCIEL**

**AFDIT – ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT DE  
L'INFORMATIQUE ET DE LA TELECOMMUNICATION**

L'AFDIT est au service de la communauté du droit des technologies en France depuis 1985. Avocats, juristes d'entreprises, universitaires, magistrats, ingénieurs, l'AFDIT est un forum unique pour l'échange d'idées et l'examen en profondeur du droit des technologies de l'information et de la télécommunication



**L'AFDIT est heureuse de vous  
faire part de la tenue de son  
prochain événement**

**Le jeudi 5 octobre 2023**

**LES DONNÉES DANS TOUS  
LEURS ETATS :**

**LE DROIT COMME LEVIER  
DU MARCHÉ DES DONNÉES**

**8 heures validées au titre de la  
formation continue des avocats du  
barreau de Paris**

# Présentation

Après le colloque de novembre dernier décryptant « l'IA dans tous ses états, le droit comme levier de croissance », il est éclairant de traiter « les données dans tous leurs états, le droit comme levier du marché des données » à l'aune des textes européens et en lien notamment avec l'utilisation des données pour nourrir les systèmes d'intelligence artificielle.

Comment les droits et obligations des acteurs et des utilisateurs en présence permettent-ils au numérique d'être facteur de progrès sociaux et économiques dans l'Union européenne, face à l'ultra domination technique des États-Unis et à la puissance émergente massive de la Chine. Les intervenants traiteront des arbitrages juridiques réalisés pour faire émerger ce marché des données dans l'UE, en respectant la vie privée des citoyens et un certain modèle social afin de conférer du sens éthique aux innovations

Cet événement est conçu et organisé par :

**ISABELLE GAVANON**

*Avocat Associé Cabinet Delcade*

*Vice-Présidente de l'AFDIT*

**Delcade**  
avocats & solicitors

*Avec le soutien de :*

**HUB  
FRANCE  
IA**

**AFJE**  
ASSOCIATION FRANÇAISE DES  
JURISTES D'ENTREPRISE

**IFCLA**

**la villa.  
numeris**

**CNEJITA**  
EXPERTS

**EXPERTISES**  
DES SYSTÈMES D'INFORMATION

  
PANTHÉON-ASSAS  
UNIVERSITÉ  
PARIS

**CEJEN**  
Centre d'études juridiques  
et économiques du numérique

# Programme

8H30 ACCUEIL

9H Introduction

**Isabelle Gavanon**

9H15 *Pourquoi les données sont-elles essentielles à notre économie ?*

**Guillaume Avrin**

*Coordinateur national à l'IA*

## I. ACCROITRE L'ACCES AUX DONNEES

9H45 *Président de séance*

**Isabelle Gavanon**

L'INTERNET DES OBJETS SELON LES PROJETS DU DATA ACT ET DE LA LOI VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE (SREN)

Éléments structurants pour créer de nouveaux services grâce à l'internet des objets

- o Atténuation, grâce à des dispositions contractuelles d'ordre public, des exclusivités rendues possibles par la technique
- o Information des utilisateurs d'objets connectés et portabilité de leurs données,
- o Gestion patrimoniale de la circulation des données, coexistence avec des droits concurrents (protection du secret des affaires, de la confidentialité, propriété intellectuelle)

9H50 *Enjeux juridiques*

**Suzanne Vergnolle**

*Maître de conférences en droit du numérique, Cnam-Lise-CNRS*

10H10 *Enjeux politiques*

**Philippe Latombe**

*Député, membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique (SREN)*

*Membre de la CNIL*

10H30 *Enjeux métiers confrontés aux enjeux juridiques*

**Mathieu Coulaud**

*Secrétaire général de la Plateforme automobile (PFA), enseignant à l'ESCP Europe et chercheur associé au Centre d'études en Droit de l'immatériel de Paris Saclay.*

*QUESTIONS-REPONSES (15 mn)*

*PAUSE – NETWORKING*

**Président de séance :**

**Mathieu Martin**

*Avocat associé cabinet Bismuth, co-président de l'AFDIT*

OPEN DATA ET MÉCANISME DE PARTAGE DES DONNÉES DU SECTEUR PUBLIC SELON LE RÈGLEMENT SUR LA GOUVERNANCE DES DONNÉES ET LE PROJET DE LA LOI VISANT SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE

11H20 *Enjeux juridiques*

**Mouna Mouncif-Moungache**

*Maître de conférences en droit public, Directrice adjointe du CERCRID (UMR-5137) Université Jean Monnet-Saint-Etienne*

# Programme

**11H40** *Enjeux métiers confrontés aux enjeux juridiques dans les relations entre le secteur public et le secteur privé :*

*Témoignage d'un représentant d'une collectivité locale (sous réserve)*

*QUESTIONS-REPONSES (15 mn)*

## II. GARANTIR LES DROITS DES TIERS

**12H15** *Concilier l'accès aux données et la protection des données personnelles :*

Mise en balance du droit à la protection des données personnelles avec les autres droits (liberté d'entreprendre, droit à la preuve, approche par les risques ...) : quels sont les mécanismes de protection des données personnelles :

- dans le projet de règlement sur les données
- dans le règlement de gouvernance des données

### **Sophie Nerbonne**

*Directrice chargée de co-régulation économique  
CNIL*

*QUESTIONS-REPONSES (15 mn)*

## 13H PAUSE DEJEUNER

## III. REGULER LE MARCHÉ

**14H30** *Président de séance*

### **Jérôme Huet**

*Professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas*

**14H35** *Le marché des données et droit de la concurrence : géométrie variable de l'accès aux données.*

Selon la taille de l'opérateur, l'accès aux données peut être perçu comme un facteur de concurrence ou au contraire comme un risque pour le marché. Comment s'articulent alors le droit de la concurrence et les Règlements européens (DMA, DSA, Data Act, DGA) pour garantir équité et contestabilité des marchés ?

### **Professeur Linda Arcelin**

*Professeur de droit université de La Rochelle*

**14H55** *Portabilité des données du cloud : des pratiques anticoncurrentielles « d'enfermement propriétaire », de « verrouillage » rendant le marché de moins en moins ouvert et interopérable, telle que la « vente liée d'infrastructures et de logiciels » : que dit le Data Act et le projet de loi SREN ? Les réponses juridiques aux questions techniques*

*Contrôle des prestataires de service d'intermédiation de données*

### **Olivier Delclos**

*Directeur « Internet, presse, postes et utilisateurs » de l'ARCEP*

**15H15** *Prestataires de service d'intermédiation de données : comment garantir leur neutralité et renforcer la confiance dans le partage des données ?*

*Activité dédiée, principe d'équité des modalités de mise à disposition et des prix, transparence et non-discrimination, utilisation du label de « Prestataire de services d'intermédiation de données reconnu dans l'Union »*

### **Marie-Hélène Tonnelier**

*Avocat fondateur et associé Cabinet Oyat, membre du conseil d'administration de l'AFDIT*

# Programme

## QUESTIONS-REPONSES (15 mn)

Président de séance

**Virginie Bensoussan-Brulé**

*Avocat associé, co-présidente de l'AFDIT*

Les données : quelle valeur économique attribuer aux données en fonction des droits dont elles sont l'objet ?

**15H50** Selon le Règlement sur les données et le Règlement de gouvernance des données

**Dorian Beauchene**

*Economiste Oxera*

**16H10** Selon la libre détermination des parties

**Catherine Robert**

*Directrice juridique Digital, Innovation, IP et Data, NHOOD HOLDING, groupe Elo - Membre Commission des Experts du Digital de l'AFJE*

## QUESTIONS-REPONSES (15 mn)

**16H30** PAUSE – NETWORKING

## IV. GARANTIR LA QUALITE DES DONNEES DES SYSTEMES D'IA

**16H45** Président de séance

**Virginie Bensoussan-Brulé**

*Avocat associé, co-présidente de l'AFDIT*

**16H50** *La place des données dans l'encadrement des systèmes algorithmiques*

Comprendre comment les données impactent la conception des systèmes algorithmiques et quelles en sont les conséquences juridiques ? Quels sont les apports du DSA, DMA, Règlement IA, RGPD ?

**Ronan Pons**

*Doctorant en droit à l'Université Toulouse Capitole et à l'Université d'Ottawa, chercheur associé à la chaire « Law, Accountability and Social trust in AI » de l'institut d'IA ANITI*

## QUESTIONS-REPONSES (15 mn)

**17H30** *Règles spécifiques applicables aux données protégées par un droit de propriété*

**Camille Domange**

*Avocat fondateur et associé Cabinet CDO, membre du conseil d'administration de l'AFDIT*

## QUESTIONS-REPONSES (15 mn)

**17H55** *Conclusions*

**Isabelle Gavanon**

**André Meillassoux**

*Avocat associé, ATM Avocats, Vice-président de l'AFDIT*